



## Compte Rendu de la réunion du 4 mars 2019 du Conseil d'Administration de BONBADILOM Fougeré-Thorigny

### Présent(e)s :

- . **Pour le bureau** : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER, co-présidentes; Mme Nadège DE LAMBILLY, co-trésorière; Carole LE GALL, co-secrétaire
- . **Pour les membres** : Mr Damien TESSIER et Mr Pierre CAMINADE

### Excusé(e)s :

- . **Pour le bureau** : Mme Jeanne VION, co-secrétaire; Mr arnaud COLLET, co-trésorier
- . **Pour les membres** : Mme Marion TURBELIER-SWANNET

### Ordre du jour :

1 Réunion du 14 mars	2
2 Liquidation du GFR	2
3 Dossiers en cours	2
3.1 Prévoyance Mutex-Chorum :	2
3.2 Impôts :	3
3.3 Uniformation :	3
3.4 PEDT/CEJ :	4
3.5 Divers :	4
4 Inscriptions des arrivées/départ des parents	4
5 Salaire des CEE	5
6 Fiche de postes des 2 directrices	5

La réunion a commencé à 21h à la salle des associations de Thorigny

# 1 Réunion du 14 mars

Nous espérons très fortement que FR aura bossé (avoir les chiffres concernant) sur les comptes 2018. Nous attendons tous les chiffres car ils nous sont nécessaires pour pouvoir continuer dans la nouvelle association. Notamment les dossiers comme le PEDT, le CEJ, la CAF et uniformation sont en attentes des données que seul FR possède et ne parvient pas à nous donner par simple échange de mail malgré toutes nos relances.

La réunion de ce soir va permettre de mettre tout le CA au courant des différents dossiers en cours et d'en faire le point au vu de la réunion du 14 mars avec les mairies et FR.

## 2 Liquidation du GFR

Les dossiers qui restent à traiter sont :

- remboursement Fafséa (organisme de prise en charge des formations). FR nous doit 711€ suite à une erreur de leur part sur la formation d'un ancien salarié 2017. FR devait s'en occuper en mars 2018 mais le dossier n'est toujours pas clôturé. Nous avons donc fait une relance par courrier récemment. Mais nous n'avons pas encore eu de réponse.
- impayés des parents : 2400€ donc 775€ des camps de l'été 2018 et 1600€ de juillet à décembre 2018. Il faudra compter aussi 70€ de non recouvrement car il y a une famille en sur endettement. Jeudi prochain, Nous allons relancer toutes les familles par téléphone (sms) et mail...
- salaire d'une salariée (en arrêt de travail) : manque le remboursement de FR du 8 au 31 décembre. Détail du dossier dans le chapitre suivant 3.1.
- gestion des congés payés pour 2 salariées du 01.09.2018 au 31.12.2018. En effet elles ont un contrat CDI et le reste des congés payés de l'année est régularisé au 31.08. Donc jusqu'à cette date tout est bon. Mais pour les 4 derniers mois ? nous devons les solder au 31.12.2018. Malgré nos demandes à FR nous n'avons toujours pas de réponses...

L'argent de la liquidation du GFR nous permettra d'avoir un fond de roulement pour Bonbadilom. En effet, étant une nouvelle association, nous n'avons aucune trésorerie.

## 3 Dossiers en cours

### 3.1 Prévoyance Mutex-Chorum :

Est-ce qu'il y a des arrêts de travail en cours au 01.01.2019 ? oui : 2 salariées

Du 1er au 90ème jours d'arrêt, il y a une subrogation avec maintien de salaire. A partir du 91ème jours, il y a un dossier Mutex-Chorum qui est monté afin que l'assurance prenne le relais. Donc arrêt de la subrogation par l'association. Mutex-Chorum fait le calcul en

fonction du salaire, des IJSS... Il nous verse le montant que nous reversons au salarié avec sa fiche de paye.

Pourquoi y a-t-il le maintien du salaire par l'association ?

- 1ère salariée : en arrêt de travail depuis le 19.04.2016. FR a repris le dossier le 10.2017. FR aurait déjà du conseiller l'ancien bureau depuis plusieurs mois et signaler le problème lors de rédaction des salaires. De plus FR n'a fait la fin de la subrogation qu'en 09.2018 et depuis le 21.09.2018 la salariée perçoit à nouveau ces IJSS en plus de son salaire. Il nous faut à nouveau les lui réclamer.  
Nous espérons qu'il n'y aura pas de soucis pas la suite ! En effet, elle arrive à ces 3 ans d'arrêt maladie et un dossier d'inaptitude est en cours ou va très prochainement être fait. Elle pourra prétendre à ces droit Mutex-Chorum. Mais comme son dossier a été mal fait à plusieurs reprises, nous espérons vivement qu'il n'y aura pas de soucis.
- 2ème salariée : en arrêt de travail depuis le 12 mai 2018. Or FR n'a fait l'arrêt de la subrogation qu'en 12.2018 au lieu du 12.08.2018. FR nous a remboursé environ 6000€ correspondant à son salaire jusqu'au 07.12.2018. Il nous manque encore du 08.12.2018 au 31.12.2018. En théorie le dossier est en cours par FR. Nous attendons la réunion du 14 mars.

### 3.2 Impôts :

Étant une nouvelle association, les impôts n'avaient pas de données. Ils ont donc appliqué le taux neutre à tous les salariés. Après recherche, nous (employeur) ne pouvons pas faire la démarche du changement du taux ou de la non-imposition. C'est à chaque salarié d'aller sur son compte ([impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr)) et de fait le nécessaire. Une régularisation sera faite dans les 3 mois maximum suite à leur démarche.

### 3.3 Uniformation :

C'est un organisme auquel il n'est pas obligatoire d'adhérer mais c'est fortement conseillé. La cotisation à cet organisme est calculé en fonction de plusieurs paramètres comme la masse salariale 2018 (et 2017 optionnel). Le pourcentage homme/femme, CDI/CDD, Temps plein/partiel... Hors sans compte de résultat 2018 ni accès au logiciel Synergie (seules quelques personnes connaissent son utilisation et elles sont en arrêt de travail) c'est compliqué. De plus, malgré nos demandes à FR, nous sommes restés sans réponse.

Actuellement la cotisation est de 2855€, fait à partir de données approximatives. Mais nous n'avons pas le choix car nous avons absolument besoin que Mélanie Enfrin parte en formation BAFD (576€). Cette formation était prévue depuis plusieurs mois suite à son entretien individuel. Et suite aux arrêts de travail des 2 directrices, sa formation permet de prendre le relais en attendant leurs retours.

La formation d'une salariée du 5 mars a été annulée suite à son arrêt de travail.

Si nous voulons cette année que la cotisation soit "rentabilisée", il faut qu'une autre personne parte en formation en 2019.

### 3.4 PEDT/CEJ :

Le dossier bilan du PEDT a été fait par, Frédérique Applincourt (agent de la mairie de Fougeré). Elles ont pu, avec Hélène, compiler les éléments récoltés auprès de Mickael Colas (directeur de l'école publique de Fougeré), et Mme Mélanie Enfrin (Directrice remplaçante et animatrice de Bonbadilom). Le dossier étant complexe, nous avons besoin des conseils de FR qui avait, apparemment, rempli l'ancien PEDT. Ce n'était pas le cas, l'ancien PEDT et bilan avait été rempli par Magali FONTAINE. Or une aide, comme indiqué, a été sollicité auprès de FR. Ils nous ont répondu qu'ils ne pouvaient pas nous aider d'avantage.

Il manque des données chiffrées importantes pour mettre en place le CEJ. Nous reverrons avec la CAF une fois que FR nous aura donné tous les chiffres le 14 mars.

Nous espérons vivement que FR nous les apporterons lors de cette réunion.

### 3.5 Fatigue des salariés :

Après discussion avec les salariés "restant" et plusieurs personnes du bureau, une fatigue commence à se faire sentir du côté des salariés. En effet, les différents arrêts de travail influe beaucoup sur leur travail tant sur leur planning que sur leur organisation et les tâches qui leurs sont demandées. Est arrêté à ce jour :

- Magali Fontaine (directrice), Bérengère Ledda (directrice), Déborah Paradis (animatrice) et Cécile Drouet (Animatrice). Amélie Graton le sera bientôt pour son arrêt maternité.

Malgré les remplacements effectués, ils ont un surcroît d'activité. Malheureusement les arrêts sont prolongés aux gouttes à gouttes et toutes les prolongations ou non sont imprévisibles et indépendant de notre volonté. Cela n'est pas facile à gérer pour un bureau de parents bénévoles.

Nous entendons bien leur fatigue et nous essayons du mieux possible de les soulager dans plusieurs tâches administratives et organisationnelles. Tout le monde est mis à rude épreuve en ce moment.

### 3.6 Divers :

- DDCS : le logiciel TAM permet de faire toutes les déclarations d'ouverture du centre avec le nombre d'enfants et le taux d'encadrement. Le changement de Mélanie enfrin en tant que BAFD en formation est fait ainsi que la déclaration des animateurs temporaires.
- L'adresse [factures@bonbadilom.fr](mailto:factures@bonbadilom.fr) est opérationnelle.
- Le logiciel Noethys (utilisé par le centre) pourrait fonctionner en réseau avec un compte utilisateur un peu comme nous faisons avec gmail. Nous pourrions ainsi définir des comptes utilisateurs avec différents niveaux d'ouverture et de lecture... à réfléchir. Gwendoline pourrait aider à la mise en place.
- Les congés payés (CP) des salariés sont entièrement à recalculer. En effet, avec FR les CP sont calculés du 1er juin au 31 mai. Or nous clôturons avec FR au 31 décembre. Donc une partie seulement de CP ont été pris de l'année N-1 et nous devons savoir combien de jour ils ont cumulée dans l'année N (en cours). De plus nous souhaitons

passer à un calcul des CP du 1er janvier au 31 décembre. Cela serait plus simple pour la gestion des CP.

- Paprec, la benne Paprec a été récupérée et il y aurait 6 880 Tonnes. Cela représenterait 450 à 500€ pour nous. Bravo à tous. Dès que nous avons l'info officielle, nous ferons paraître dans le journal de Thorigny un message de remerciement et nous le communiquerons à la mairie de Fougeré.

## 4 Inscriptions des arrivées/départ des parents

Mélanie Enfrin (directrice remplaçante) a fait un essai sur Thorigny pour une modification d'inscription, le matin et le soir, des heures d'arrivées et de départs des enfants par les parents. L'idées qu'elle a soumis est plutôt bonne. Malheureusement elle a eu un refus assez sévère des parents. Nous pensons qu'il y aurait quelques petites améliorations à apporter à sa proposition. Mais surtout un travail de communication aux parents avant la mise en place. Actuellement nous avons des dossiers plus urgents à traiter mais nous gardons son idées de travail. A revoir pour faire une proposition lors de l'AG de mai-juin avec une mise en place en septembre ?

## 5 Salaire des CEE

Les Francas nous informent que nous sommes très bas par rapport aux usages locaux. Nous avons pris les renseignements sur les structures voisines. Notre grille va être revue en conséquence.

De plus pour les vacances d'avril, une annonce sur pôle emplois va être bientôt mise. Elle permettra le recrutement de CEE afin d'être dans le taux légale d'encadrement suite aux vacances des salariés annualisés.

## 6 Fiche de postes des 2 directrices

*Pour rappel, rendez-vous le 8/11/2018 à la DDCS.*

*Cette direction nous indique différents éléments importants :*

- *Veiller à ce que les animateurs ne soient pas seuls si malaise.*
- *Fonctionnement en multi-sites plus possible car trop d'enfants sur le papier.*
- *Présence direction sur temps d'accueil des enfants*

*Soit de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.*

*Soit 16h/semaine.*

Suite à cela, il nous faut revoir entièrement le fonctionnement au niveau de la direction et refaire les fiches de postes. Suite aux arrêts des 2 directrices le dossier a pris du retard. Elles vont bientôt reprendre le travail et nous devons absolument le faire rapidement. Pour cela nous avons pris la décision de faire un temps d'échange entre le CA et les 2 directrices.

## **Conclusion :**

Toutes les personnes présentes sont actuellement informées des différents dossiers. La prochaine réunion aura lieu le 14 mars pour les comptes 2018 et la liquidation du Groupement Familles Rurale avec FR, les 2 mairies Fougeré et Thorigny, les 2 présidents de FR Fougeré et Thorigny et si possible une directrice en fonction des retours des arrêts de travail.

La réunion, s'est terminée à 23h45.